

EMPLOYEUR - EMPLOYÉ

ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

J'OBTIENS MA CARTE AMU-CNSS EN METTANT À JOUR MES DONNÉES PERSONNELLES ET CELLES DE MA FAMILLE SUR WWW.CNSS.TG

La CNSS, c'est un parcours, tout pour un !
WWW.CNSS.TG

8323

ASSOIFFÉ DE VICTOIRE, Buvez l'eau minérale naturelle VOLTIC !

Ne dites plus non, dites Voltic

Ni à gauche ni à droite même pas au centre



Le Libéral

N°672

Un 27 avril célébré dans la sobriété P.3

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion Mardi 30 Avril 2024



Togo : 1,3 millions détenteurs carte d'identité P.2

L'Alliance citoyenne des OSC félicite la bonne organisation et le bon déroulement du double scrutin Lire la déclaration

P.4

Le Togo et le Conseil des entreprises et des investissements du Commonwealth explorent les domaines de coopération P.3

Pas de suspension pour RFI et France 24 au Togo : La mise au point de la HAAC P.2

Abonne-toi via TMoney et tente de gagner plein de cadeaux

#145*434# La Fibre 888/119

Promo valable jusqu'au 7 JUILLET 2024
Règlement du jeu available sur lesite web togocom.tg
Avances Pour vous. Pour tous. togocom.tg

Pas de suspension pour RFI et France 24 au Togo : La mise au point de la HAAC

Dans un communiqué rendu public ce dimanche 28 avril, la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC) dément formellement des rumeurs sur une prétendue suspension de la diffusion des médias RFI et France 24 au Togo.

Ces informations qui circulent notamment sur les réseaux sociaux « relèvent des manœuvres de désinformation conséquence d'une mauvaise interprétation de la décision de la HAAC portant suspension provisoire de l'accréditation d'envoyés spéciaux de médias étrangers pour la couverture des élections législatives et régionales du 29 avril 2024 » précise l'instance de régulation dans son communiqué. La HAAC tient à préciser qu'aucune décision de suspension de RFI et de France 24 n'a été prise au



Togo. L'autorité de régulation rappelle aux deux médias le respect des règles professionnelles dans la couverture du processus électoral en cours qu'ils continuent d'assurer à travers leurs correspondants permanents accrédités au Togo»

La HAAC termine son communiqué par des félicitations adressées aux journalistes pour la « rigueur professionnelle » constatée dans le traitement de l'information au cours de la campagne électorale qui a pris fin Samedi. ■■

La Rédaction

Togo : 1,3 millions détenteurs carte d'identité

Au Togo, à fin décembre 2022, les statistiques révèlent que le nombre de détenteurs de la Carte nationale d'identité (CNI) s'élevait à 1 326 837, tandis que seulement 496 426 personnes possédaient un passeport.

De plus, il est à noter que la population possédant une carte d'identité nationale est près de trois fois plus importante que celle détenant un passeport. A l'époque, alors que la population du pays avoisinait les 8 millions d'habitants, ces statistiques mettent en



Ces données émanent de la Direction générale de la documentation nationale (DGDN) et ont été publiées récemment par le Ministère de l'économie numérique et de la transformation digitale à travers le rapport d'Évaluation sociale du Projet d'identification unique régionale et l'inclusion en Afrique de l'Ouest au Togo (WURI-Togo). Selon les chiffres, il apparaît que le nombre de femmes détenant la CNI s'élève à 460 644, tandis que celui des hommes est de 866 193, soit presque le double. En parallèle, seulement 189 075 femmes possèdent un passeport, contre 307 351 hommes. Au regard de ces données de la DGDN, on peut conclure que plus d'hommes que de femmes détiennent la CNI et le passeport au Togo.

lumière la faible possession de pièces d'identité par les résidents. Pour les autorités du pays, ces chiffres « renforcent et attestent la pertinence de la problématique d'accès à une pièce d'identité au Togo ». Elles estiment par ailleurs que « le Projet d'identification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion (WURI) en Afrique de l'Ouest au Togo pourra donner la chance à tout résident au Togo de disposer d'un Numéro d'Identification Unique (NIU) permettant de surmonter les obstacles et contraintes liés au besoin de jouir d'un numéro d'identité unique et de bénéficier des services sociaux de base ».

Contact : depeches@autogo.tg.

NOTE D'INFORMATION DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES
Relative à la prorogation de délai de dépôt des états financiers sur la plateforme électronique du Guichet Unique de Dépôt des États Financiers (GUEDEF)

Dans le cadre de la généralisation du dépôt des états financiers sur la plateforme du GUEDEF et afin de permettre à toutes les entités assujetties au régime du réel de maîtriser le nouvel outil digital développé à cet effet,

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance de tous les contribuables et partenaires que, **le délai de dépôt des états financiers initialement fixé au 31 mars 2024 pour les entreprises individuelles est prorogé exceptionnellement de 21 jours, soit jusqu'au 22 avril 2024 pour celles dont le dépôt est exigé sur de ladite plateforme.**

Cependant, cette mesure qui aura pour effet la suspension des pénalités de retard (pénalités d'assiette) relatives aux dépôts durant la période de report, ne concerne pas les pénalités de déclaration et de paiement du solde de liquidation des impôts dus à la date butoir coïncidant avec celle de dépôt des états financiers pour les entreprises concernées.

A cet effet, il exhorte tous les contribuables et opérateurs économiques concernés à prendre les dispositions nécessaires pour :

- créer le compte administrateur de leur entité à partir du lien <https://gundef.otr.tg> disponible sur le site de l'OTR ;
- procéder au dépôt de leurs états financiers sur la plateforme du GUEDEF.

Le Commissaire Général remercie vivement tous les contribuables et partenaires de l'OTR et compte sur leur aimable compréhension.

Fait à Lomé, le 4 avril 2024
Le Commissaire Général

Signature
Philippe Kokou B. TCHODIE

0201
www.otr.tg
+228 90 90 41 01
FEDERER POUR BATE

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
PETCHEZI P. D. Fabrice

Comité de Rédaction
PETCHEZI Fabrice
Alain TCHEDRE
Prosper AWIH
Dick MESSAN (Stagiaire)
Cyrille SABLASSOU

Correcteur
S. Didier

Infographie
JPB

Adresse
Route du Contournement CEDEAO,
Agoè Démakpòè, non loin des rails
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 42 83 46
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie
SDR

Tirage
1000 exemplaires

LE LIBÉRAL, c'est tous les mercredis

Un 27 avril célébré dans la sobriété

L'effervescence liée aux élections n'a pas occulté la commémoration des 64 ans d'indépendance du Togo ce 27 avril.

Même si la ferveur n'était pas à son top niveau comme il est de coutume, les togolais ont assuré l'essentiel pour une date si importante pour le Togo.

Ranimation de la flamme de l'indépendance et défilé sur la place des fêtes dans un



format beaucoup plus réduit. Dans tous les cas la



campagne électorale. Les togolais en âge de voter sont appelé à élire le 29

avril, 113 députés et 179 conseillers régionaux. ■■■

La rédaction

Election à KPELE:

Yawa Djigbodi Tsègan a voté l'EPP Kpélé-Agavé

Le 29 avril, jour du double scrutin pour les législatives et les régionales au Togo. Comme tout citoyen Togolais, la Présidente de l'Assemblée nationale, Mme Yawa Djigbodi Tsègan, candidate tête de liste UNIR-Kpélé, a accompli son devoir civique à



l'Ecole primaire publique de Kpélé Agavé.

« C'est avec beaucoup de joie et de satisfaction que nous avons accompli notre devoir citoyen ce matin à Kpélé-Agavé. Nous avons constaté que le scrutin se déroule dans un climat de paix et de concorde nationale. Notre espoir est que cette

journee se poursuive dans le calme et la sérénité, permettant ainsi à chaque Togolais de voter librement », a-t-elle confié à la presse. Plus de 4,2 millions d'électeurs sont appelés aux urnes ce 29 avril pour élire 113 députés et 179 conseillers régionaux. ■■■

Le Togo et le Conseil des entreprises et des investissements du Commonwealth explorent les domaines de coopération

Le Premier ministre, Victoire TOMEGAH-DOGBE a présidé le mercredi 24 avril à Lomé, une séance de travail entre les membres du gouvernement togolais et une délégation du Conseil des entreprises et des investissements du Commonwealth (CWEIC), dirigée par son Vice-président. L'objectif principal de cette réunion était d'explorer les perspectives de coopération entre le Togo et le Commonwealth, un peu plus de deux ans après l'adhésion du pays d'Afrique de l'Ouest à cette organisation.

La séance de travail a été l'occasion pour les deux parties d'échanger des idées et de développer des stratégies communes. Les discussions ont porté notamment sur les opportunités d'investissement dans des secteurs clés tels que la santé, l'énergie, le tourisme, l'assainissement et le numérique.

De plus, la possibilité

d'organiser un forum sur l'investissement dans les années à venir a été évoqués.

« Nous avons reçu une délégation du Commonwealth en ce jour. Nous avons discuté des opportunités d'investissement que le Togo a à offrir en matière de santé, d'énergie, de tourisme, de transport et de digital. Et nous avons aussi exploré la

possibilité de tenir un

forum sur l'investissement dans les années futures avec le Commonwealth », a indiqué Manuella SANTOS, ministre de la promotion de l'investissement au Togo, en marge des échanges. « Ces échanges ont été vraiment satisfaisants. », a-t-elle ajouté.

De même, pour Lord SWIRE, Vice-président du Conseil des entreprises et des

investissements du Commonwealth, cette première rencontre avec les membres de l'exécutif togolais a été fructueuse.

Notons que le CWEIC est une organisation commerciale à but non lucratif, ayant un mandat officiel des chefs de gouvernement du Commonwealth pour faciliter le commerce et l'investissement dans les 56 nations membres du

Commonwealth. Le réseau du CWEIC comprend environ 140 partenaires stratégiques (membres) issus du monde des affaires et du gouvernement, dont plusieurs grandes banques, provenant de 35 pays et territoires. Pour rappel, le Togo a adhéré au Commonwealth, regroupant traditionnellement d'anciennes colonies britanniques, en juin 2022 à Kigali, au Rwanda. ■■■

L'Alliance citoyenne des OSC félicite la bonne organisation et le bon déroulement du double scrutin

Environ millions de togolais en âge de voter étaient aux urnes ce 29 avril pour élire 113 députés et 179 conseillers régionaux. Le scrutin qui s'est déroulé sur toute l'étendue du territoire est salué par plusieurs observateurs dont l'Alliance Citoyenne des Organisations de la Société Civile pour la Démocratie Et le Développement (ACOS-DED). Dans une déclaration rendue public au cours d'un point de presse intervenu juste après la fermeture des bureaux de vote, l'Alliance Citoyenne des Organisations de la Société Civile pour la Démocratie et le Développement (ACOS DED) dit avoir suivi « avec grand intérêt le déroulement du processus électoral au Togo depuis la campagne jusqu'au scrutin de ce 29 avril 2024 ». L'Alliance salue une élection apaisée et sans incident majeur et admire le fair-play et le sens de responsabilité qui ont prédominé sur l'ensemble du processus électoral.



L'Alliance par la voix de son porte-parole M. KATAROH Abalo, félicite les différents acteurs intervenus dans le processus notamment la CENI pour l'organisation du

scrutin et la FOSELR qui a su sécuriser avec professionnalisme le processus électoral dans son ensemble, L'Alliance se réjouit de la

participation massive des citoyens à ces élections et appelle à garder le cap et à préserver l'intérêt du pays en respectant la vérité des urnes, en vue de la

sauvegarde de la paix, la stabilité et la concorde nationale, gages de développement du pays. L'Alliance Citoyenne des Organisations de la Société Civile pour la Démocratie Et le Développement (ACOS-DED) regroupe plusieurs associations et ONG intervenant sur des

questions des droits de l'homme, de la transparence des urnes de la promotion de la femme et de la jeune fille.

Voici, ci-dessous, l'intégralité de la déclaration

Déclaration de l'Alliance des Organisations de la Société Civile pour la Démocratie Et le Développement (ACOS-DED) relative au scrutin du 29 avril 2024

L'Alliance des Organisations de la Société Civile pour la Démocratie et le Développement (ACOS DED) a suivi avec grand intérêt le déroulement du processus électoral au Togo depuis la campagne jusqu'au scrutin de ce 29 avril 2024

L'Alliance salue une élection apaisée et sans incident majeur et admire le fair play et le sens de responsabilité qui ont prédominé sur l'ensemble du processus électoral.

L'Alliance félicite les différents acteurs intervenus dans le processus notamment la CENI pour l'organisation du scrutin et la FOSELR qui a su sécuriser avec professionnalisme le processus électoral dans son ensemble,

L'Alliance se réjouit de la participation massive des citoyens à ces élections et appelle à garder le cap et à préserver l'intérêt du pays

en respectant la vérité des urnes, en vue de la sauvegarde de la paix, la stabilité et la concorde nationale, gages d'un développement du pays.

Fait à Lomé le 30 avril 2024

Ont signé :

Pour le Réseau Africain pour la lutte Contre la Torture (RACTO), le Président : ATCHOLE Essodong Président

Pour la Ligue Togolaise pour La Démocratie et la Bonne Gouvernance (LTDB), le Président : Abalo Essrom KATAROH

Pour le Mouvement des Journalistes Togolais pour la Transparence des Urnes (MJTU), le Président : AGBEKPONOU Junior

Pour l'Association Togolaise de Lutte contre

le Harcèlement Sexuel en Milieu Scolaire (HASMISCO), le Secrétaire Général : AZONDJAGNI Kossi Clément

Pour le Réseau Africain pour le Leadership Féminin, la Présidente : M m e K A B I S S A - LAMBONI Issoyotou


Pour l'Association Togolaise des Défenseurs des Droits de l'Homme (AT2DH), le Président : LOKOU Christophe

Pour le Collectif Togolais de lutte contre la Gabegie et la Fuite des Capitaux au Togo (CTLGFC-TOGO), le Secrétaire Général : NIMNORA Gmèlèkou

League africaine pour la protection de l'Environnement (LAPE), le Président : TANGO Gueteena

Qualité de la vie de la femme et de la jeune fille (QUAVIFF), le Secrétaire général : GNAKOUAFRE Amba

Femmes Actives pour le Développement (FAD), le Secrétaire général : TCHANGAI Leila



AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
PAR AUTORITE DE JUSTICE

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) informe le public qu'en exécution des ordonnances n° 957/2024 et 958/2024 du 16 avril 2024, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de onze (11) véhicules usagés et mille cent cinquante-sept (1157) colis divers dont quatre (04) véhicules usagés en souffrance et dépassement de délai légal de séjour respectivement au parc des véhicules de la Division de la Lutte Contre la Fraude et des Trafics Illicites sis à Tsévié et à la base USID.

La vente aura lieu le **mercredi 8 mai 2024 à partir de 09 heures 30 minutes** et jours suivants aux lieux sus-indiqués.

Conditions de participation à la vente

- La vente est faite aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, paiement au comptant et sur place majoré de 12% avec enlèvement immédiat.
- La participation à la vente est subordonnée au paiement d'une somme de cinq mille (5.000) francs CFA non remboursable contre une quittance sécurisée au titre d'enregistrement des adjudicataires, à la Division de la Lutte Contre la Fraude et des Trafics Illicites à Lomé.
- Aucune réclamation ne sera prise en compte après adjudication.
- Les adjudicataires qui n'auront pas acquitté le montant des effets qui leur sont adjugés avant 17 heures 30 minutes du jour de leur achat, verront leur adjudication annulée.

La participation du public à cette vente implique l'acceptation des conditions ci-dessus énumérées.

Pour tout renseignement, bien vouloir s'adresser à l'Etude de Me AWESSO Manah Edmond, Commissaire-Priseur, sis au 41 Rue 82 Koussatine, TKF côté Ouest ECONOF et station SOMAYAF, Tokoin Nukafou, Cel : (00228) 90 03 97 77 / 99 55 98 17, Lomé-TOGO.

Fait à Lomé, le 26 avril 2024

Le Commissaire Général

Signature

6201
www.otr.tg
+228 90 41 81
FEDERER POUR BATE



ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

EMPLOYEUR - EMPLOYÉ

**J'OBTIENS MA CARTE AMU-CNSS EN METTANT
À JOUR MES DONNÉES PERSONNELLES ET
CELLES DE MA FAMILLE SUR WWW.CNSS.TG**

La CNSS, c'est un pour tous, tous pour un !
WWW.CNSS.TG

8323
NUMÉRO VERT AMU

Remous au sein du secteur bancaire/ Refus de la Présidente de l'APBEF-Togo d'accorder la traditionnelle demi-journée aux travailleurs à la veille du Ramadan : "La provocation de trop", dénonce le bureau national du SYN BANK

La présidente de l'association professionnelle des banques et établissements financiers du Togo (APBEF-Togo), Mme AFFOYON-MEDEGAN Odile, a refusé d'accorder la traditionnelle demi-journée aux travailleurs à la veille de la célébration de la fête de Ramadan, contrairement à toutes les autres organisations. Ceci à travers une note communiquée de concert avec son directeur exécutif, qualifiée d'anti-musulmane par le Syndicat des Employés et Cadres des Banques, des Établissements Financiers et des Assurances du Togo (SYNBANK), qui parle de provocation de trop.



Le secrétaire général du SYN BANK, Awoula Yati Baba, en conférence de presse dans la soirée même, à l'occasion d'une réunion extraordinaire du bureau national du syndicat a alerté l'opinion publique la semaine dernière sur une situation qui risque de créer des débordements au sein de l'organisation des travailleurs de l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers du Togo (APBEF-Togo) et lancé un appel aux autorités administratives du travail pour un règlement rapide des différends, dont les causes remontent à bien des mois.

Le bureau national du syndicat par la voix de son secrétaire général a relevé, durant les échanges avec les professionnels des médias, des prises de décisions et des situations générées par la Présidente de l'APBEF-Togo, Mme AFFOYON-MEDEGAN Odile, également Directrice d'une succursale de NSIA-Banque Bénin, et du Directeur Exécutif. "Le Bureau Exécutif National constate que Madame la Présidente de l'APBEF-Togo et son Directeur Exécutif cherchent par tous les moyens à créer un mécontentement au sein du personnel de notre corporation", a démarré le SG avant de donner quelques exemples d'excès ou d'abus orchestrés par ces deux acteurs.

"La convention est rentrée en vigueur en janvier 2021 mais elle refuse en tant que Présidente du Conseil d'Administration du Centre de formation bancaire CFBT de leur faire appliquer la convention. L'effet financier par mois est d'environ cent vingt mille (120 000) francs CFA; ce qui est

paradoxal, la Présidente du Conseil d'Administration n'a jamais inscrit de salarié de son Institution au Centre de formation Bancaire du Togo mais elle perçoit régulièrement des jetons de présence. Ces jetons de présence dépassent largement les augmentations programmées pour les salariés. Pour augmenter ses jetons, elle décide alors de faire diminuer les salaires des employés du Centre de Formation Bancaire et mettant en place une Commission des Juristes travaillant dans les Banques pour leur donner les instruments juridiques afin de les désaffilier du SYN BANK, vous allez comprendre que l'hostilité au SYN BANK tire sa source de ce problème. Entre mars 2022 jusqu'en octobre 2022, toutes les correspondances des organisations des travailleurs n'ont jamais fait l'objet de réponse", a-t-il dit.

Il a également rappelé que le 26 janvier 2023, il avait été organisé une rencontre après que les organisations des travailleurs aient saisi les autorités administratives de travail. Le procès-verbal de cette réunion n'a été signé qu'au mois de mars 2024 suite à une nouvelle intervention des autorités administratives de travail.

"Parce que le délai était trop long, nous leur avons expliqué le mécontentement que cette situation suscitait au sein du personnel de notre corporation. Une deuxième réunion avait eu lieu en novembre 2023 et son procès-verbal n'a été signé également qu'au mois de mars 2024, vous constaterez qu'en trois (03) ans les organisations des travailleurs et des employeurs ne se sont rencontrées que deux (02)

fois, non pas parce que les sujets manquent mais par refus de Madame la Présidente de l'APBEF-Togo.", a-t-il déploré. Plus tard, lorsque le projet de l'Assurance Maladie Universelle (AMU) a commencé avec une recommandation forte du gouvernement que les partenaires

sociaux privilégient les concertations pour remonter les difficultés, toutes les demandes formulées à l'endroit des organisations des employeurs sont restées sans suite favorable. Mais aussi, ils ont choisi dans la majorité de surestimer la base de la cotisation salariale mensuelle. "En septembre 2022 suite à l'augmentation des salaires des fonctionnaires du secteur public, une seule banque avait fait des augmentations de salaire mais nous n'avions fait aucune action. Aujourd'hui, alors que le peuple togolais s'apprête à célébrer la fête de Ramadan, le Directeur Exécutif envoie une correspondance dans les banques et établissements financiers du Togo pour interdire la corporation de faire demi-journée. Nous avons immédiatement cherché à rencontrer la Présidente de l'APBEF-Togo et le Directeur Exécutif pour comprendre cette situation puisque d'aucuns nous informent qu'ils ont pu le contacter mais il soutient qu'il n'a rien reçu du Gouvernement que la journée de demain est fériée.",

telle est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, renchérit le SG du SYN BANK avec amertume.

Ce qui est incompréhensible, a-t-il fait cas, le communiqué mentionne clairement que la journée de demain est fériée car le communiqué précise que les banques n'ouvriront leurs portes que le jeudi, une provocation envers la communauté des travailleurs musulmans. "Par ces attitudes ce duo voudrait montrer aux yeux de tous qu'ils sont au-dessus des lois et règlements du pays, ce qui ne saurait être accepté par notre organisation car ces mêmes lois et règlements nous recommandent en tant que citoyens, d'une part, de les respecter et d'autre part les faire respecter", a conclu le SG avant d'en appeler à l'intervention des autorités administratives du travail, pour éviter une escalade. Nous y reviendrons. ■■

Démocrate

FesMa

3^e Edition

Festival international la Marmite

De la ferme à l'assiette

du 15 au 20 Mai 2024

LOME Esplanade du Palais des Congrès

Thème : "Les enjeux de la transformation agricole et de la valorisation des produits locaux"

Foire / Exposition
Ateliers de cuisine
Colloque – Master Class
Compétitions culinaires
Animation / Concert
Dîner de Gala

www.festivalamarmite.com
+228 99 04 20 09 / +228 79 94 77 91




En visite à Paris : Félix Tshisekedi dénonce les «vellétés prédatrices et expansionnistes» de certains pays

Dans un discours prononcé ce lundi soir, le président congolais a dénoncé la « tragédie » que vit son pays. Demain mardi, il devrait rentrer dans le vif de ce sujet avec son homologue français à l'Élysée.

Pour sa première visite officielle en France, le président Félix Tshisekedi est arrivé ce lundi matin à Paris où il a été accueilli par la secrétaire d'État chargée du Développement Chryzoula Zacharopoulou. Une cérémonie d'honneur aux Invalides a eu lieu peu après. Signe de l'importance que Paris a voulu apporter à cette visite, la cérémonie a été suivie d'une rencontre avec le président du Sénat, et de la présidente de l'Assemblée nationale.

Ce lundi soir, le président Tshisekedi a prononcé un discours au Collège des Bernardins à l'occasion de la présentation de son livre Pour un Congo retrouvé, à laquelle assistait Jean-Luc Mélenchon, le chef de la gauche radicale française. « Cette tribune m'offre l'opportunité de faire part à votre audience de la déception du peuple congolais face à l'ignorance de l'injustice qu'il subit depuis plus de trente années suite à une guerre qui lui a été imposée », a déclaré Félix Tshisekedi.

« Je ne pouvais pas manquer de m'exprimer sur la tragédie que connaît mon pays », a-t-il ajouté, dénonçant les « vellétés prédatrices et expansionnistes exprimées par certaines puissances étrangères ». Des propos qui font écho à ceux exprimés ce midi sur RFI par l'ambassadeur congolais à Paris Émile Ngoy Kasongo, qui fustigeait « le silence coupable de la communauté internationale ». « À nos amis Français, je dirais que je compte sur votre communauté pour relayer dans toutes les sphères constituant votre République l'aspiration de mon peuple pour un Congo retrouvé, un Congo fort de sa diversité, fort de sa richesse », a ajouté Félix Tshisekedi.

Ce mardi, le chef de l'État fera la visite de l'école militaire aux côtés du ministre des Armées Sébastien Lecornu avant un déjeuner de travail à l'Élysée

avec Emmanuel Macron, à l'issue duquel les deux présidents donneront une conférence de presse. Cela marquera le temps fort de cette visite officielle.

« Ce qui est important, c'est la relance, le réchauffement de la coopération, commente le ministre congolais des Affaires étrangères, Christophe Lutundula. Ce n'est pas qu'elle a été refroidie, mais il faut donner un nouvel élan dans le domaine économique, dans le domaine des forces de sécurité – il ne faut pas oublier que la France fait partie des pays qui forment notre armée –, dans le domaine international, il y a toute la problématique de la sécurité à l'est de la RDC. »

En effet, au cours de cet entretien bilatéral entre les deux chefs d'État, il sera surtout question, à nouveau, de la situation sécuritaire dans l'est du Congo en proie aux violences de nombreux groupes armés, dont les rebelles du M23, soutenus le Rwanda. Kinshasa réclame de longue date des mesures de rétorsion contre son voisin. « La France joue un rôle comme pays membre permanent au Conseil de sécurité. Nous attendons que la France continue d'appuyer sa position pour demander au Rwanda de retirer ses troupes de la RDC et qu'elle aille jusqu'à ouvrir des sanctions. »

Milieus d'affaires et ministres congolais et français à Bercy La visite de M. Tshisekedi comporte également un important volet économique. Le président congolais clôturera un forum sur les affaires et les investissements entre la France et la RDC, ce mardi après-midi au ministère français de l'Économie et des Finances. Le rendez-vous est organisé par le Mouvement des entreprises de France, le syndicat patronal, où il sera question de minerais stratégiques, d'énergie et d'infrastructure.

Il s'agit d'« un jalon crucial »

pour la diplomatie économique entre la RDC et la France, selon les termes du directeur général de l'Agence congolaise de promotion des investissements, Anthony Nkinzo. Les entreprises françaises ont pris du retard par rapport à leurs concurrentes, regrette-t-il. 46 projets et 800 millions d'euros investis en vingt ans, c'est peu. Mais les choses évoluent, observe-t-il, avec rien qu'en quatre ans 500 millions d'euros engagés grâce notamment au retour de la société de Promotion et de participation pour la coopération économique (Proparco), une institution financière de développement française, filiale de l'Agence française de développement.

00:57

Anthony Nkinzo: sur le plan économique, la relation entre les deux pays tend à



s'améliorer

La RDC effectue des réformes de sa fiscalité et du code des investissements, elle peut devenir une terre d'opportunités pour les PME et pas seulement pour les grandes sociétés françaises, soulignent la cinquantaine d'entreprises et d'agences congolaises représentées, auprès de la centaine d'entreprises françaises. Secteurs prioritaires pour la RDC : les transports, l'énergie, l'eau, la santé et le développement des chaînes de valeur dans l'agriculture et les mines. Le Conseil congolais des batteries espère

ainsi convaincre ses partenaires de l'aider à installer en RDC une usine de transformation des minerais congolais en précurseurs pour les batteries électriques, en attendant, espère-t-il, d'y fabriquer les batteries elles-mêmes.

Attendu aux côtés de Félix Tshisekedi à Paris, le ministre congolais des Finances Nicolas Kazadi sera absent, interdit depuis ce week-end de quitter le territoire par le procureur près de la Cour de cassation de Kinshasa, dans une affaire de surfacturation présumée. ■■■■

Rfi.fr



**ENSEMBLE pour
une société soudée
et pacifique, quel que
soit notre vote.**



Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale

Cité OUA, en face de la cour Constitutionnelle
Tel : (228) 22 26 24 59 /89 - Fax : (228) 22 26 25 36
E-mail 1 : hcrrun.togo@gmail.com
E-mail 2 : hcrrun-togo@hcrrun-togo.org
Site web : www.hcrrun-togo.org

Vivre ensemble une nécessité !

N° Vert : 80 00 40 40

Abonne-toi via TMoney et tente de gagner plein de cadeaux



***145*434#**








000001 - 1



La Fibre 📞 **888 | 119**

Promo valable jusqu'au 7 Juillet 2024
Règlement du jeu consultable sur le site web Togocom.tg

togocom.tg     

Avancer. Pour vous. Pour tous.

